



Comité de l'Orne de Tennis de Table
34 A Rue du Moulin
B.P. 276
61105 FLERS Cedex

Mail : cdtt61@wanadoo.fr



Coupe de l'Orne Règlement et Engagement

Sur proposition de la Commission Sportive, le Comité de l'Orne de Tennis de Table remet en place la « Coupe de l'Orne » comme le font depuis quelques saisons nos confrères du Calvados ou de la Manche.

Formule de la compétition de la compétition

Formule en coupe de 2 joueurs ou 2 joueuses nominative avec équipes mixtes possibles pour les catégories allant de Benjamin à Vétéran.

Cette compétition est homologuée et ouverte à tous les clubs de l'Orne affiliés à la FFTT. Seuls les licenciés traditionnels sont acceptés.

Les joueurs ou joueuses doivent être du même club. Il est possible d'inscrire plusieurs équipes de son club, les équipes seront numérotées ; exemple : *Alençon 1 Alençon 2 etc.*

Suivant le nombre d'équipes engagées, la commission sportive se réserve le droit de modifier la formule de la compétition. Une formule de poule organisée par niveau et position géographique suivi d'un tableau final est actuellement retenue.

Déroulement de la compétition :

- Deux coupes distinctes :

Coupe de l'Orne " ≤1500 points " : le total des points cumulés des deux joueurs est inférieur ou égal à 1500 points

Coupe de l'Orne "1501 -2000 points " : le total des points cumulés des deux joueurs est compris entre 1501 et 2000 points

Seront pris en compte pour le calcul des points, les points de la première phase 2018/2019.

Les Coupes se dérouleront sur deux phases sur toute la saison sportive

- 1ere phase (novembre/décembre/Janvier) : les équipes sont réparties en poules géographiques de 4
- 2^{ème} phase : les deux premiers de chaque poule sont intégrés dans un tableau final de la Coupe de l'Orne. Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'en finale.
- Les 3^{ème} et 4^{ème} des poules sont intégrés dans un tableau appelé Challenge Départemental. Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'en finale.

Déroulement de la rencontre et composition des équipes

La coupe est une compétition mixte : masculins et féminines peuvent y participer.

Elle est ouverte uniquement aux benjamins, minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans (pas de moins de 9 ans).

Les joueurs ou joueuses d'une équipe doivent appartenir au même club.

Seuls les points de la 1^{ère} phase sont pris en compte pour la composition des équipes

En première phase, un joueur d'une équipe pourra être remplacé 1 fois en cas de force majeure et **après accord des organisateurs**, le nouveau joueur devra être d'un classement en conformité avec l'engagement initial (total des points inférieur à 1500 ou 2000 pts) et inférieur ou égal au classement du joueur remplacé augmenté de 100 pts, il devient nominatif et ne peut pas jouer dans une autre équipe engagée en coupe, au deuxième remplacement il devient titulaire et ne pourra plus être remplacé

Un joueur ayant participé une fois à la coupe avec une équipe ne peut plus participer avec une autre équipe.

Pour disputer une rencontre du tableau final, un joueur doit avoir participé à une rencontre lors de la 1^{ère} phase avec cette équipe.

En seconde phase, en cas de blessure grave dûment constatée par un certificat médical **ou autre cas de force majeure**, les organisateurs se réservent la possibilité d'accorder une dérogation à une équipe qui serait dans l'incapacité de présenter deux joueurs. **Dans tous les cas le nouveau joueur devra avoir un classement respectant l'engagement initial (total inférieur à 1500 ou 2000 selon la coupe) et inférieur ou égal au classement du joueur remplacé augmenté de 100 pts.**

Forme de la rencontre : 5 parties soit pour chaque club : « A/B » et « X/Y », toutes les parties suivantes seront jouées : A/X-B/Y-DOUBLE-A/Y-B/X.

Les parties se jouent au meilleur des 5 manches.

La rencontre se dispute sur une table homologuée.

Toutes les parties sont jouées, il n'y a pas de score acquis.

Transmission des résultats :

Un tour de coupe se déroulera en une seule rencontre. Elle se jouera dans le 1^{er} club nommé.

Le comité imposera à chaque tour une date butoir jusqu'à laquelle les capitaines se concerteront pour choisir le jour de rencontre. (*exemple : le résultat du 1^{er} tour de poule devra être transmis avant le 14 octobre les capitaines choisissent de jouer chez le club recevant une soirée avant cette date déterminée et les résultats devront être transmis avant le Lundi 14*)

Les rencontres devront se tenir durant les périodes indiquées sur les convocations. Toutes rencontres hors délai seront considérées comme perdues pour les deux équipes sauf accord préalable du responsable de l'épreuve.

L'envoi de la feuille de la rencontre incombe à l'association qui reçoit, quel que soit le résultat enregistré, et doit être obligatoirement effectué dès la fin de la rencontre par courrier affranchi *au tarif normal*.

En cas de forfait prévu, une feuille de rencontre doit être établie et la pièce confirmant le forfait doit être jointe. La fourniture, l'envoi et le libellé de la feuille de rencontre incombent toujours dans ce cas à l'équipe qui bénéficie du forfait.

L'équipe recevant saisit le résultat sur **SPID ESPACE MON CLUB (demander le pass-équipe à votre responsable de club)**. **Les clubs utilisant GIRPE pour la remontée des résultats sont dispensés de l'envoi de la feuille de rencontre .**

Décompte des points

Dans chaque rencontre, un point est attribué par partie de simple ou de double gagnée. L'addition des points-partie obtenus par chaque équipe détermine le résultat de la rencontre.

Les points rencontre suivants sont attribués :

- une victoire = 3 points ;
- une défaite = 1 point ;
- une défaite par forfait ou pénalité = 0 point.

Classement dans les poules

Le classement dans chaque poule est établi dans l'ordre décroissant du nombre de points-rencontre.

Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité de points-rencontre, il est établi un nouveau classement de ces équipes portant sur les rencontres disputées entre elles. Chaque fois qu'une ou plusieurs équipes ne peuvent pas être classées, il convient de recommencer la procédure du départage, décrite ci-après, pour celles restant encore à égalité :

- a) en faisant le total de leurs points-rencontre ;
- b) ensuite, pour celles qui restent encore à égalité, en faisant le quotient des points parties gagnés par les points parties perdus dans les mêmes rencontres ;
- c) ensuite, pour celles qui restent encore à égalité, en faisant le quotient des manches gagnées par les manches perdues dans les mêmes rencontres ;
- d) ensuite, pour celles qui restent encore à égalité, en faisant le quotient des points jeu gagnés par les points jeu perdus dans les mêmes rencontres ;
- e) si besoin est, en cas d'égalité persistante, une rencontre sur tables neutres peut être organisée par la commission sportive compétente ;
- f) une équipe battue par forfait ou pénalité sera considérée comme battue par le total des parties prévues pour la rencontre à 0, chaque partie étant comptée perdue trois manches à zéro et 11-0 à chaque manche.

** Pour éviter des poules « très fortes », il sera établi un classement à partir des points des joueurs des équipes engagées : Les équipes ayant le plus fort total en points seront classées *têtes de série*. En conséquence, vous voudrez bien indiquer sur le bulletin d'engagement les noms, prénom et nombre de points des deux joueurs.

Les finales des coupes seront disputées dans un lieu et à une date choisis par les Organisateurs. Dans le cas d'un tableau final comportant peu d'équipes, la finale pourra être anticipée avec l'accord des organisateurs. Toutefois, elle devra être réalisée avant la date limite des demi-finales des autres tableaux.

Le coût de l'engagement sera de 10 euros par équipe engagée.

Les bulletins d'engagement sont envoyés à tous les clubs ornaïs. Pour chaque tour, des convocations seront également envoyés aux capitaines d'équipes.

Les feuilles de rencontre seront envoyées aux clubs qui les transmettront aux capitaines d'équipes.

Pour modifier le lieu ou la date limite de rencontre, il est indispensable d'avoir l'accord du responsable de l'épreuve ainsi que des deux capitaines d'équipe.

Les Responsables de l'épreuve
Michel BREARD et Jean LANDAIS

Caractéristiques principales de l'épreuve :

- Equipe de 2 joueurs ou joueuses (*équipe mixte possible*)
- Rencontre : 4 simples + 1 double au meilleur des 5 manches (*3 manches gagnantes*)
- Ouverte aux benjamins, minimes, cadets, Juniors, Seniors ou Vétérans (nés avant le *1^{er} Janvier 2008*)
- Total des points des joueurs : inférieur ou égal à **1500 pts pour la coupe ≤1500, compris entre 1501 et 2000 pts pour la coupe 1501-2000** .
- Poules de 4 équipes (les 2 premières qualifiées pour le tableau final, les 2 autres pour le Challenge Départemental) puis tableaux à élimination directe
- Date de rencontre à fixer entre les clubs avec date butoir sous peine de forfait des deux équipes (sauf finale)
- Droits d'engagement : **10 €** par équipe à me faire parvenir à l'adresse ci-après à l'ordre du comité de l'orne :

Michel BREARD, La Sellerie, Les TOURAILLES, 61100 ATHIS VAL DE ROUVRE

En cas de paiement par virement envoyer un justificatif